



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR 

## Cahier des Charges

### MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATION INTELLECTUELLE

---

OP 15 PEMED-PCV

**Marché de prestation intellectuelle pour la commande d'œuvre d'art au titre de l'obligation de décoration des constructions publiques, dite**

**« 1% artistique »**

**PEMED-PCV**

---

### Candidatures

**Université Nice Sophia Antipolis**

28 Avenue Valrose  
BP 2135  
06103 NICE cedex 2

## SOMMAIRE

<b>1 - Présentation générale .....</b>	<b>3</b>
1.1 - Lieux d'exécution .....	3
1.2 - Objectif .....	3
1.3 - Présentation du projet architectural .....	3
1.4 - Montant de la commande .....	4
<b>2 - Programme .....</b>	<b>4</b>
2.1 - Programme artistique.....	4
2.2 - Espace d'intervention .....	4
<b>3 - Vue du site .....</b>	<b>5</b>
<b>4 - Perspective du projet.....</b>	<b>7</b>

### Préambule

Le présent document constitue un cahier des charges allégé de la commande artistique élaboré par le comité artistique au titre du 1% artistique dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment K, situé sur le site du Centre Hospitalier Universitaire Pasteur de Nice, pour l'installation d'un plateau d'exploration expérimentale en médecine personnalisée du cancer et du vieillissement (PEMED-PCV).

# 1 - Présentation générale

## 1.1 - Lieux d'exécution

Lieu d'exécution :

Université Nice Sophia Antipolis (UNS)  
Campus Pasteur - 28 Avenue de Valombrose  
06100 NICE

&

Centre Hospitalier Universitaire de Nice - Site Pasteur 1 (CHUN)  
30 Voie Romaine  
06100 NICE

## 1.2 - Objectif

Le 1% artistique a pour objectif de permettre à des artistes de tendances diverses de créer des œuvres pour un ou plusieurs lieux fréquentés quotidiennement par les utilisateurs des laboratoires de recherche. La diffusion de l'art contemporain, le soutien à la création, la sensibilisation à l'art contemporain sont des objectifs majeurs de la mise en place de ce dispositif.

## 1.3 - Présentation du projet architectural

La parcelle sur laquelle est implanté le bâtiment est de taille conséquente et est composée de plusieurs zones selon les caractéristiques topographiques, constructions, voiries de desserte et zones végétalisées.

Le bâtiment est implanté dans l'extrémité Nord- Ouest de la parcelle, bordé en limite de propriété au Nord et à l'Ouest par une zone d'habitation, au Sud en contrebas par l'avenue de Valombrose et à l'Est par les équipements collectifs hospitaliers du Campus Pasteur. Il est accessible par une voie à double sens, interne au CHUN, uniquement pour le personnel, les services de secours, les livraisons, les travaux.

Situé sur un terrain ayant une forte déclivité, le bâtiment K, datant des années 70-80, est à flanc de colline et semi-enterré. Il est composé de trois niveaux et d'un vide sanitaire. Chacun des trois niveaux bénéficie d'un accès de plain-pied sur l'extérieur.

Le bâtiment accueille un plateau d'expérimentation regroupant des laboratoires de recherche scientifique, partiellement mutualisés, et dont les objectifs sont la compréhension et la définition des systèmes modèles du vieillissement et du cancer via l'expérimentation.

Si la réhabilitation du bâtiment soulève de nombreuses problématiques d'ordres techniques et fonctionnels, le projet s'attache également à travailler la problématique d'une meilleure insertion dans le site du bâtiment.

Au travers le changement de destination du bâtiment K proposé par le programme, l'architecte a pris le parti d'uniformiser le traitement architectural des volumes afin de redonner une identité visuelle épurée, unitaire et cohérente au bâtiment et d'engendrer ainsi un rapport renouvelé et subtil avec l'environnement immédiat.

L'enveloppe du bâtiment est réhabilitée de manière à offrir une lecture unifiée du volume, exprimant une architecture à la fois contemporaine, intemporelle et méditerranéenne. Les façades existantes sont ainsi lissées, purgées de leurs modénatures apparentes afin de recevoir un enduit de finition.

La façade principale, orientée au Sud et surplombant l'Avenue de Valombrose, offre de par sa position dominante un panorama exceptionnel sur la ville. Elle est habillée dans sa partie supérieure correspondant aux deux derniers niveaux par un enduit de parement de couleur claire, rythmé par la présence d'ensembles constitués de lames métalliques formant des brise-soleil horizontaux de couleur brun foncé assurant une protection des baies vitrées de l'ensoleillement direct. Les angles entre les différentes faces qui composent la façade sont traités par joint creux. La façade propose dans sa partie basse un enduit de parement dans une teinte plus sombre en continuité avec le traitement de la partie basse de la façade Est (accès niveau 0), tel un socle commun qui habille l'ensemble du bâtiment.

Au Nord et à l'Ouest, le niveau supérieur du bâtiment offre aux regards des façades simples, plus aveugles et techniques, traduisant la spécificité fonctionnelle des locaux attenants. Hormis l'accès principal aux plateformes de recherche qui sera traité comme un signal spécifique, ces façades reprennent le même principe d'habillage des façades principales dans un langage architectural cohérent.

Seront donc utilisés: enduits de parement clair/foncé, brise-soleil en aluminium brun foncé et menuiseries en aluminium laqué.

#### **1.4 - Montant de la commande**

Le budget global du 1% artistique, conformément au décret, s'élève à **33 000€ HT**. Il comprend :

- Les honoraires de l'artiste lauréat ;
- La cession des droits d'auteurs ;
- Le coût de la réalisation et de l'installation de la commande jusqu'à sa réception définitive ;
- Les taxes et cotisations.

Les deux offres non retenues se verront attribuer une indemnité globale et forfaitaire de **1 500 €** chacun, après notification des résultats du concours par lettre recommandée avec accusé de réception et sur présentation d'une facture.

## **2 - Programme**

### **2.1 - Programme artistique**

Le Comité Artistique a défini le programme se rapportant à la conception et la réalisation d'une œuvre d'art dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment K pour l'installation du PEMED-PCV, à Nice, conformément à l'obligation de décoration des constructions publiques, dénommée « 1% artistique. »

L'objectif est d'apporter une « qualité sensible » à l'établissement, dont le programme s'avère particulièrement technique. Il sera tenu compte de la nature du projet architectural, des conditions d'usage, de mobilité et de circulation liées au fonctionnement, en tenant compte des utilisateurs, qui travailleront dans ce lieu quotidiennement.

### **2.2 - Espace d'intervention**

Le Comité Artistique propose d'orienter la réflexion comme ci-après :

L'œuvre devra s'intégrer dans le projet architectural au-dessus du mur de soutènement, et pourra s'étendre autour du bâtiment. Il pourra être fixé sur l'enveloppe, où toute forme artistique est acceptée, hormis les interventions qui seraient non durables. Dans ce cadre, l'artiste indiquera l'espace qu'il considèrera comme privilégié pour intervenir.

### 3 - Vue du site



Le bâtiment K est celui prenant la forme d'alvéoles hexagonales (en haut à gauche). Source BING MAPS.



Vue depuis la façade Nord du bâtiment K.



Vue depuis l'Avenue de Valombrose du mur de parement/soutènement (rouge), avec la tour du campus Pasteur au second plan. Source Google Street view.



Vues depuis l'Avenue de Valombrose du mur de parement(rouge)/soutènement (orangé), avec le bâtiment K au Nord-Ouest surplombant le dit-mur et l'avenue. Source Google Street view.

## 4 - Perspective du projet



Perspective projet PEMED-PCV au stade des études d'Avant-projet-sommaire.

Source Atelier d'architecture *BOYER-GIBAUD PERCHERON ASSUS & Associé*.